

## **Compte rendu du Conseil de l'ED Humanités du 23 février 2023**

Membres présents dans la salle des conseils de la MSHS : François BRIZAY (Directeur de l'ED Humanités) ; Andrzej CHANKOWSKI (Directeur du laboratoire HERMA) ; Valérie FOURNIER (Assistante des ED) ; Nathalie FOFANA (Assistante à l'UFR Lettres et Langues : Études Doctorales) ; Elina GALIN (Représentante des doctorants) ; Thomas GUGLIELMO (Représentant des doctorants) ; Nathalie GUILLEMET (Assistante à l'UFR SHA : Études Doctorales) ; Emilie KURDZIEL (Représentante du laboratoire CESCМ) ; Isabelle MICHAUD (Assistante des ED) ; Samantha MOLINARO (Représentante des doctorants) ; Marie-Reine MOUTON (Représentante des doctorants) ; Cécile QUINTANA (Directrice du laboratoire CRLA) ; Sandrine REBEYRAT (Membre extérieur - EESI- Angoulême) ; Jean-Luc TERRADILLOS (membre extérieur – Espace Mendès France).

Membres présents en visio-conférence : Cécile AUZOLLE (Directrice du laboratoire CRIHAM) ; Elvire DIAZ (Directrice du laboratoire MIMMOC).

Membres Excusés : Claire BARBILLON (membre extérieur – École du Louvre) ; Charlotte KRAUSS (Directrice du laboratoire FoReLLIS) ; Gilles MARMASSE (Directeur du laboratoire MAPP) ; Cécile VOYER (Directrice du laboratoire CESCМ) ; David WATERMAN (membre extérieur – Université de La Rochelle)

Le conseil commence à 14h05.

### **Présentation des nouveaux représentants des doctorants élus le 20.12.2022**

Sur 150 électeurs inscrits au moment du scrutin, 57 ont voté, ce qui représente un taux de participation de 38%. En fonction du nombre de voix obtenues par les candidats, nous obtenons le classement suivant :

1. MOLINARO Samantha (CESCМ)
2. MOUTON Marie-Reine (FoReLLIS B)
3. GUGLIELMO Thomas (CESCМ)
4. GALIN Elina (FoReLLIS B)
5. AUGIS Timothé (CRIHAM)

Nous avons 4 titulaires et 1 remplaçant, ce qui permet à 4 représentants des doctorants de siéger au Conseil de l'ED.

### **Bilan des soutenances et des inscriptions en 2022-2023, et des abandons**

Les soutenances pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 décembre 2022 : 37 soutenances ainsi réparties :

- 21 UFR SHA
- 16 UFR Lettres et Langues

## Les inscriptions

En tenant compte des 7 doctorants qui ont soutenu en janvier et février 2023, l'ED Humanités comptait le 1<sup>er</sup> janvier 2023 178 inscrits, ainsi répartis :

Par UFR :

114 dans l'UFR SHA

64 dans l'UFR Lettres et Langues

Par années :

1<sup>ère</sup> année : 25

2<sup>e</sup> année : 39

3<sup>e</sup> année : 25

4<sup>e</sup> année : 30

5<sup>e</sup> année : 19

6<sup>e</sup> année : 21

7<sup>e</sup> année : 09

8<sup>e</sup> année : 08

9<sup>e</sup> année : 02

89 des doctorantes et doctorants, soit la moitié, sont inscrits dans les 3 premières années. Si on ajoute les 70 doctorantes et doctorants inscrits de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, on constate que 159, soit 89 % des effectifs, préparent leur thèse dans le délai de 6 ans prévu par la loi. Les 19 inscriptions au-delà de la 6<sup>e</sup> année s'expliquent par des problèmes familiaux ou de santé survenus les années précédentes. C'est un chiffre que nous devons veiller à diminuer dans les années à venir.

## Les abandons

L'ED a enregistré cette année 13 abandons, répartis sur l'ensemble des années de préparation de la thèse :

1<sup>ère</sup> année : 4

2<sup>e</sup> année : 1

3<sup>e</sup> année : 1

4<sup>e</sup> année : 2

5<sup>e</sup> année : 1

6<sup>e</sup> année : 4

Des doctorants abandonnent donc pendant la première année parce qu'ils se rendent compte que la préparation d'une thèse ne correspond pas à ce qu'ils avaient imaginé. D'autres abandonnent dans le courant de la dernière année d'inscription, en 6<sup>e</sup> année, parce qu'ils ont pris trop de retard ou ne parviennent pas à passer de la recherche à la rédaction.

La direction de l'ED tient une comptabilité des abandons afin de comprendre les raisons qui peuvent expliquer ce nombre d'abandons. Actuellement, il est difficile de définir un profil-type du doctorant qui abandonne sa thèse. Les CSI annuels permettront sans doute de mieux déceler les difficultés rencontrées par des doctorantes et doctorants.

Parmi les raisons qui expliquent ces abandons, Cécile Quintana évoque les contraintes financières. Emilie Kurdziel demande si parmi les doctorantes qui renoncent à poursuivre leur thèse figurent des jeunes mères. L'ED ne dispose pas d'informations chiffrées à ce sujet, mais comme plusieurs doctorantes ont une trentaine d'années, c'est une hypothèse à prendre en compte.

## **Bilan financier année 2022 (crédits récurrents et financements exceptionnels)**

En 2022, l'ED Humanités disposait d'un budget de 12 500 euros. Les dépenses ont été ainsi réparties :

- Aides financières : 3 428 euros (27 %). Aides accordées au fil de l'eau (déplacements, communications).
- Frais de réception : 987,26 euros (08 %). Repas (collègues participant aux auditions pour l'attribution des contrats doctoraux, conseils de l'ED), frais de la journée de rentrée (goodies).
- Aides exceptionnelles aux laboratoires : 5850 euros,84 (47 %). Au début de l'automne 2022, comme une bonne partie du budget des ED du pôle SHES n'avait pas été dépensé, les ED Humanité et Humains en société ont proposé aux directrices et directeurs des laboratoires d'examiner, à titre exceptionnel, leurs besoins. L'ED Humanités a pu apporter les aides financières suivantes :
  - . 1 500 € pour une participation à un jury de soutenance de thèse au Kazakhstan.
  - . 300 € pour financer l'impression d'affiches pour un colloque.
  - . 1 000 € pour le financement d'un colloque.
  - . 2 000 € pour une mission au Canada dans le cadre d'un projet de recherche en lien avec la thèse d'un doctorant.
  - . 632,65€ pour une impression de thèse.
  - . 418,19€ pour l'achat d'une imprimante.
- Budget non consommé : 2 234 euros (18 %)

L'importance du budget non consommé s'explique notamment par le fait qu'au lendemain de l'épidémie de Covid, bien des missions ont été annulées. En outre, plusieurs doctorants et doctorantes n'ont pas envoyé de dossier pour une mission sur le terrain.

Pour l'année 2023, le budget de l'ED Humanités est de 13 280 euros. L'ED a perçu en janvier 80 % de la dotation, soit 10 264 euros. Les 3 016 euros restant seront versés en juin.

Si à l'avenir, au début de l'été, l'ED constatait que le budget a été peu consommé, il pourrait proposer une aide aux laboratoires, par exemple en contribuant aux frais d'impression de certaines thèses.

Cécile Auzolle suggère que l'ED apporte une aide plus élevée pour les missions à l'étranger. Comme l'aide financière de l'ED ne peut pas être supérieure à celle des laboratoires, F. Brizay propose que l'ED utilise le fonds du GSI (Groupe de Soutien à l'International) pour compléter le budget des doctorants qui partent à l'étranger.

Andrzej Chankowski demande des précisions sur les lignes budgétaires de l'ED. Actuellement, l'ED dispose d'une ligne fonctionnement mais pas d'une ligne investissement qui permettrait d'acheter des ordinateurs portables. Une demande a été faite en ce sens auprès des services financiers de la MSHS.

### **Organisation des CSI**

Désormais, conformément à l'article 11 de l'arrêté du 26 août 2022 qui modifie l'article 13 de l'arrêté du 25 mai 2016, le CSI se réunit obligatoirement avant l'inscription en deuxième année et ensuite avant chaque nouvelle inscription jusqu'à la fin du doctorat.

L'idéal serait que ces CSI soient organisés en mai-juin afin que les assistantes puissent réinscrire des doctorants à partir du début du mois de juillet.

Chaque CSI comprend 2 membres (PR, HDR, MCF) dont l'un est un spécialiste du sujet ou de la période. Le deuxième membre est un non spécialiste extérieur au domaine de recherche du travail de la thèse. Un enseignant-chercheur ne peut pas être membre du CSI d'un doctorant dont il est le directeur ou le co-directeur de thèse. Un doctorant ne peut pas être membre du CSI.

Les entretiens sont organisés sous la forme de trois étapes distinctes :

- Une présentation de l'avancement des travaux du doctorant et une discussion avec les membres du CSI. Pour préparer cette discussion, le doctorant reçoit quelques jours avant le CSI un modèle d'entretien comparable à celui qui était utilisé jusqu'à présent. Le doctorant renseigne sur le financement et l'avancement de sa thèse, sur ses éventuelles activités d'enseignement et sur les formations doctorales qu'il a suivies.

- Ensuite, dans son entretien avec le doctorant, le CSI évalue les conditions de sa formation et les avancées de sa recherche. Lors de ce même entretien, il est particulièrement vigilant à repérer toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissement sexiste. Il s'appuie sur des rubriques du modèle d'entretien que lui seul peut remplir : avancement du projet, moyens matériels mis à la disposition du doctorant, fréquence des rencontres avec le directeur, participation à des rencontres scientifiques, etc.

- La troisième étape est nouvelle par rapport au règlement antérieur. Elle comprend un entretien des membres du CSI avec la direction de thèse, sans le doctorant.

### **Calendrier des inscriptions pour la rentrée 2023/2024**

1<sup>ère</sup> année : jusqu'au 30 septembre

2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années : du 15 juin au 15 juillet

4<sup>e</sup> année et plus : du 21 août au 30 septembre

Ce calendrier a pour but de rendre le rythme des inscriptions plus fluide.

Nathalie Fofana apporte les précisions suivantes. Dans l'Ufr Lettres et Langues, les étudiants paient leurs frais d'inscription en 3 fois (en ligne) avant le 15 novembre.

Cécile Quintana souligne les difficultés que rencontrent les doctorants d'Amérique Latine pour les paiements en ligne. Le recours aux virements bancaires est à exclure car cette procédure coûte très cher.

Les étudiants qui ont un contrat doctoral peuvent payer leurs frais d'inscription à partir de juillet.

### **Journées thématiques : Le Paysage – organisation – appel à candidature**

Les prochaines journées thématiques se dérouleront le lundi 05 et le mardi 06 juin 2023 à la MSHS.

La préparation de ces JT, qui seront consacrées au paysage, est confiée à 2 comités :

-Un comité d'organiseurs :

- Elina GALIN (doctorante en Langue et littérature françaises – FoReLLIS) ;
- Khadija KHAIR (doctorante en Histoire de l'art – CRIHAM) ;

- Oliver NORMAN (doctorant en Philosophie – MAPP) ;
- Marie-Reine MOUTON (doctorante en Études cinématographiques – FoReLLIS) ;
- Yaroslav STADNICHENKO (doctorant en Histoire/Épigraphie médiévale – CESCМ) ;
- Hélène TORCHEBOEUF (doctorante en Histoire médiévale germanique – CESCМ).

-Un comité scientifique

F. Brizay (CRIHAM)  
 Martin Aurell (CESCM)  
 Arnaud François (MAPP)  
 Patricia Gauthier (FoReLLIS)  
 Mathias Lavin (FoReLLIS)  
 Jeremy Price (MIMMOC)  
 Hélène Roy (CRLA)

Les membres du comité d'organisation ont rédigé un appel à communications qui a été adressé aux doctorantes et doctorants. Ces derniers feront remonter leurs propositions pour le 4 avril, puis les membres du comité scientifique donneront leur avis. Les doctorantes et doctorants auront ainsi deux mois pour préparer leur communication.

En juin 2022, 14 doctorantes et doctorants avaient présenté leurs travaux. Compte tenu des effectifs de l'ED, F. Brizay encourage vivement les étudiants à proposer un sujet de communication.

Valérie Fournier précise que les JT concernent les doctorants des deux ED du pôle SHES : Humanités et Humains en société.

### **Allocations doctorales 2023**

Le vendredi 10 février, les directeurs des laboratoires des ED du pôle SHES se sont réunis avec Lucette Toussaint et François Brizay pour organiser la répartition des allocations doctorales, en tenant compte du nombre de MCF, d'ACT, de financements obtenus entre 2017 et 2022. Cette année, le pôle SHES dispose de 5 allocations 100 % UP et de 4 allocations Région ainsi réparties :

- 5 allocations 100 % UP : Criham, Forellis, Herma, Mimmoc ; Cerege
- 4 allocations Région : 1 pour Forellis ; 2 pour Migrinter et 1 pour Caps.

Au cas où un candidat de ces laboratoires se désisterait, les laboratoires qui n'ont pas d'allocation doctorale sont sur une liste d'attente : Mapp (5<sup>e</sup>), Cescm (6<sup>e</sup>), CRLA (8<sup>e</sup>).

Andrzej Chankowski demande si un laboratoire dont le candidat refuse finalement l'allocation peut présenter un deuxième candidat. F. Brizay rappelle que lorsque le cas s'est posé il y a deux ans, le laboratoire concerné n'a pas présenté d'autre candidat. Les laboratoires établissent un classement de leurs candidats et présentent celui qui a été classé premier. L'ED classe les laboratoires : un laboratoire dont le candidat déclare forfait perd l'allocation qui revient au premier laboratoire placé sur la liste complémentaire.

### **Questions diverses**

Prix de thèse :

- Il avait été initialement envisagé de créer un prix de thèse pour l'ensemble du secteur SHES, mais les deux ED Humanités et Humains en société préfèrent conserver chacune

leur spécialité. Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2022, 19 thèses ont été soutenues dans l'ED Humanités. Il y a donc des candidats potentiels.

-Jusqu'à l'année dernière, la Comue avait financé le prix de thèse, dont le montant s'élevait à 1 000 euros. Cette année, l'ED dispose de 7 000 euros pour organiser les JT. Comme les JT de l'année dernière avaient coûté 6 000 euros, il est possible de financer un prix de 800, 1 000 euros.

Emilie Kurdziel signale que sur le site de l'UP le lien pour accéder aux sites des ED est rompu : on accède à l'ancien site. Une mise à jour du site s'impose.

La séance est levée à 15h50.